



## CSA AEFE du 12 juin 2025 : un CSA au goût amer

Après les récents boycotts du comité social d'administration, du fait d'un dialogue social quasi inexistant, l'AEFE semble à l'écoute lors de l'instance du 12 juin 2025. Mais au fond, le contexte est tendu.

Les contraintes budgétaires, notamment, sont réelles, et très fortes. **Les suppressions d'emplois de résidents/D3 s'enchaînent**, près de 90 sur les deux prochaines rentrées dans l'enseignement et l'éducation. Pourtant, on crée des postes de formation. On pourrait s'étonner de cette dépense, dans un contexte de forte restriction budgétaire, aux conséquences lourdes pour l'ensemble des établissements AEFE, qu'ils soient conventionnés ou en gestion directe.

Observons ce paradoxe apparent :

On ferme des postes car les effectifs baissent.

Les effectifs baissent car **l'homologation s'étend sans frein**.

Cette homologation génère un besoin de formation.

Alors on crée des postes de formateurs.

Le tout, sans jamais interroger la logique politique et sociale d'une telle stratégie. La qualité de vie au travail est une valeur trop rare dans les établissements récemment homologués.

Une apparence de dialogue social ne suffit pas à avancer sur les sujets essentiels pour les établissements d'enseignement français, à l'AEFE en particulier.

**La CFDT Éducation monde ne se résigne pas et persiste à aborder les sujets qui fâchent pour obtenir des réponses. Et des améliorations.**